

**PLAN DE COURS**

**COURS :** TRS1025-20

**TITRE :** MÉTHODOLOGIES ET TRAVAIL SOCIAL

**SESSION :** Hiver 2021

**CHARGÉE DE COURS :** BOUCHRA TAÏBI

**COURRIEL\*\*\*\* :** [taibi.bouchra@uqam.ca](mailto:taibi.bouchra@uqam.ca)

\*\*\*\* Prévoir des délais de 48h à 72h pour une réponse. Prenez note : l'enseignante ne prend pas et ne répond pas aux courriels les fins de semaine et les jours fériés. Aussi, merci d'adresser vos questions concernant les travaux durant les séances de tutorat prévues spécifiquement pour cela (voir *Tutorat* dans la section *Méthodes et principes pédagogiques*).

**Description officielle**

Initiation aux logiques conceptuelles et méthodologiques en travail social. Étude de l'évolution historique du travail social et des courants de pensée qui ont influencé son développement et ses pratiques face aux problèmes sociaux. Étude des principaux paradigmes, modèles de référence et concepts méthodologiques en travail social. Analyse des phases du processus d'intervention et de la complémentarité des méthodes d'intervention auprès des individus, des familles, des groupes et des collectivités. Questionnement des logiques d'intervention en travail social au regard des contextes qui leur donnent une signification, c'est-à-dire les contextes discursif, socioéconomique, politique, interculturel et idéologique.

**Objectifs généraux et contenu abordé**

- Identifier et questionner les courants de pensée, les axes de connaissances sous-jacents aux pratiques actuelles du travail social;
- Commencer à développer des connaissances permettant de faire des liens entre les situations rencontrées en intervention et les problèmes sociaux qui caractérisent la société postmoderne;
- Se familiariser avec les concepts reliés à la méthodologie d'intervention sociale;
- Examiner les différentes méthodes d'intervention et leurs cibles ;

- Comprendre et analyser le processus d'intervention à travers ses différentes étapes et logiques sous-jacentes ;
- Se familiariser avec les origines et l'histoire du travail social;
- Amorcer une réflexion critique individuelle et collective sur les liens entre le travail social et le changement social ;
- Développer des compétences transversales nécessaires en regard du cheminement académique et de l'intervention sociale (recherche bibliographique, rédaction d'une bibliographie annotée, citation de sources).

## Méthodes et principes pédagogiques

En tenant compte du contexte exceptionnel de la pandémie du COVID-19, le déroulement-type prévoit :

- Des présentations par l'enseignante via la plateforme ZOOM, les mardis de 14h à 15h30 (environ).
- Des PPT (qui seront déposées sur Moodle)
- Une lecture des chapitres sélectionnés dans l'ouvrage collectif obligatoire *Introduction au travail social* (disponible en format électronique, accès illimité pour les étudiantEs) et d'autres documents accessibles via Moodle ;
- Des capsules vidéo : documentaires, entrevues avec des travailleuses sociales et travailleurs sociaux, etc. ;
- Participation actives des étudiantEs via, notamment, des ateliers d'échanges et d'intégration des connaissances. Lesdits ateliers se feront en sous-groupe, généralement après les présentations, les mardis de 15h45 à 16h15 (environ)
- À moins d'indication contraire, des séances de tutorat (format en groupe et en individuel) sont offertes à chaque semaine durant le créneau horaire du cours (soit le mardi de 14h à 17h), à la suite des présentations de l'enseignante et des ateliers dirigés. Ce tutorat est également offert durant les séances asynchrones. Le site Moodle contient les liens Zoom et les directives entourant le format (groupe ou individuel) et l'accès à chacune des séances de tutorat.

### PRENEZ NOTE

« Afin de respecter les droits d'auteur de l'enseignante et la dynamique du groupe-cours, il est interdit d'enregistrer ou de filmer le cours à moins d'avoir obtenu l'autorisation personnelle et écrite de l'enseignante au préalable et selon des conditions précisées avec la professeure. La diffusion de ces enregistrements est strictement interdite. »

Directives de l'UQAM : « Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante, l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, tout ou partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant. Une étudiante, un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur/ ».

Les étudiantEs sont invitéEs à consulter la chartre des droits et responsabilités des étudiantEs de l'UQAM: [https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/06/Charte\\_droits\\_%C3%A9tudiants.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/06/Charte_droits_%C3%A9tudiants.pdf)

**Calendrier prévu et structure du contenu pédagogique** (veuillez vous référer à Moodle pour les lectures à faire et une version à jour/plus détaillée du déroulement précis de chacune des séances)

<b>Travail social, problème social et changement social</b>		
<b><u>Semaines 1 à 4</u></b>	<b>Objectifs et contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du syllabus du cours et des modalités d'évaluation</li> <li>• Partir des motivations des étudiantes à s'engager en travail social</li> <li>• Définir ce qu'est un problème social</li> <li>• S'initier aux différentes perspectives d'analyse de problèmes sociaux</li> <li>• Identifier les différents champs de connaissance en travail social et leur lien avec la méthodologie</li> <li>• Comprendre la nature des différents axes des cours offerts dans le programme de travail social</li> <li>• Réflexion sur le rôle d'agente de changement social en travail social</li> <li>• Formation sur la recherche documentaire</li> </ul>

<b>Les fondements du travail du social et les méthodes d'intervention</b>		
<b><u>Semaine 5 à 12</u></b>	<b>Objectifs et contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'initier aux notions et concepts de base liés aux différents paradigmes du travail social.</li> <li>• Analyser le processus d'intervention sociale et les logiques sous-jacentes.</li> <li>• Se familiariser avec les concepts de base reliés à la méthodologie</li> </ul>

		<p>du travail social.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les origines, l'histoire du travail social et les courants de pensée qui ont influencé son développement</li> <li>• S'initier à : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'organisation communautaire.</li> <li>○ L'intervention de groupe.</li> <li>○ L'intervention avec des individus et des familles.</li> </ul> </li> <li>• Distinguer les diverses méthodes d'intervention et leurs cibles.</li> <li>• Maîtriser les concepts de base liés à chacune des méthodes.</li> <li>• Analyser les enjeux et les défis propres à chacune des méthodes et à l'ensemble des méthodes.</li> </ul>
<b>Semaines 13 à 15</b>	<b>Synthèse :</b> <b>« Travail social, problèmes sociaux et méthodes d'intervention »</b>	
	<b>Objectifs et contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ateliers d'échanges et d'intégration des connaissances</li> <li>• Finalisation du travail de session et du journal de bord</li> <li>• Permettre aux étudiantEs de partager le fruit de leur travail de session avec leurs collègues.</li> <li>• Contextualiser les enjeux du travail social à la lumière des analyses des problèmes sociaux et des études de méthodes réalisées pendant la session.</li> </ul>

### **Proposition d'évaluation**

Trois modalités d'évaluation sont proposées. Il s'agit de 1 devoir et d'un travail de synthèse. De plus, afin de favoriser les échanges avec les pairs et une démarche réflexive, 25 % est alloué pour la tenue d'un journal de bord en lien, notamment, avec les activités dirigées durant le cours (i.e à distance en mode synchrone et asynchrone).

#### ➤ **Devoir 1 : Définition d'un problème social (30%)**

En se référant au documentaire audiovisuel qui sera présenté durant le cours (à déterminer par l'enseignante), chaque étudiant.e doit présenter : 1) un problème social qui touche un ou des

personnage.s dudit documentaire et 2) des notes bibliographiques sur les références utilisées pour présenter le problème social retenu.

1. Problème social retenu (1 ½ à 2 pages max) :

- Il s'agit d'introduire et décrire le problème social choisi (ampleur, causes et conséquences);
- Expliquer en quoi il s'agit d'un problème social sur lequel le travail social doit s'attarder (pertinence/nécessité d'intervenir);
- Développer sur les solutions à préconiser pour enrayer ce problème, soutenir et accompagner les populations touchées par celui-ci, etc. Vous pouvez notamment, sans toutefois vous limiter à cela, vous inspirer des interventions faites par les TS et les TTS dans le documentaire en précisant ce que vous feriez semblablement, différemment, en complémentarité ou en remplacement, etc.;
- Pour cette partie, l'étudiant devra s'appuyer sur au moins 4 références pertinentes, lesquelles devront chacune faire l'objet d'une note bibliographie.

2. Notes bibliographiques (environ 5 à 10 lignes par références)

- Il s'agit de repérer 4 références qui portent sur le problème social choisi;
- Préciser le titre et la nature de chacune des références : article scientifique, chapitre, monographie, rapport d'intervention, site web, document interne à l'organisme, article journalistique;
- Justifier la pertinence des références retenues.

**Date de remise du devoir 1 : pour mardi 2 mars 2021 avant 17h**

**Remise du devoir via la plateforme Moodle. Aucune remise par courriel.**

**Grille de correction pour le devoir 1**

/12	Présentation du problème social retenu : ampleur, causes et conséquences. Argumentaire quant à la nécessité d'intervenir et ce, dans une perspective de travail social Pertinence, argumentaire et originalité concernant les solutions à préconiser pour enrayer le problème identifié
/12	La bibliographie annotée comporte quatre (4) références de 5 à 10 lignes chacune rédigée selon les règles de l'art. Entre autres, le titre et la nature de chacune des références sont indiqués : article scientifique, chapitre, monographie, rapport d'intervention, site web, document interne à l'organisme, article journalistique, etc. Justification sur la pertinence des références retenues

/3	Qualité du français écrit
/3	<p>Les règles de présentation du travail et de la bibliographie sont respectées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En tête avec votre nom, prénom et code permanent</li> <li>• Texte à interligne 1,5</li> <li>• Caractères de police <i>Arial</i> ou <i>Times New Roman 12</i>.</li> <li>• Présence d'une bibliographie complète. Consulter le site de la bibliothèque pour les règles : <a href="http://www.guidemt.uqam.ca/citer/regles-par-type-ressource">http://www.guidemt.uqam.ca/citer/regles-par-type-ressource</a></li> <li>• Page 8 ½ x 11</li> </ul> <p>Respect des consignes quant au nombre de lignes/pages par section</p>
Total /30	

➤ **Travail de synthèse et d'analyse (45%)**

À partir d'une documentaire/fiction (à déterminer), vous devez identifier un/des problèmes social/sociaux qui touche.nt un ou des personnage.s. Le travail consiste à 1) présenter le ou les problèmes sociaux pour lequel vous choisissez d'intervenir et 2) appliquer trois différentes méthodes d'intervention, selon une logique intégrée/de complémentarité.

- Pour ce faire, vous devrez (en introduction) présenter le ou les problèmes sociaux pour lequel vous choisissez d'intervenir. (1/2 à 1 page)
- Pour chacune des méthodes d'intervention, vous devez
  - Développez sur la pertinence de la méthode en regard du problème social identifié;
  - Détaillez ce que vous ferez à chacune des étapes du processus de l'intervention;
  - Nb de pages pour cette partie (1 ½ à 2 pages par méthode donc 4 ½ à 6 pages au total)
- En guise de synthèse et d'analyse, vous devrez ensuite développer sur les aspects suivants :
  - Analyse comparative entre les trois méthodes : qu'est-ce qui se ressemble ?  
Qu'est-ce qui est différent ?
  - Selon vous, y a-t-il une méthode qui vous semble plus pertinente qu'une autre ?  
Pourquoi ?
  - Selon vous, y a-t-il une méthode qui vous semble moins pertinente qu'une autre ?  
Pourquoi ?
  - En quoi les différentes méthodes, comme vous les avez appliquées, rendent-elles compte d'une logique intégrée et de complémentarité entre elles?
  - Nb de pages pour cette partie (1 page environ)
- Conclusion (1/2 page)
- Bibliographie

**Date de remise du travail de synthèse et d'analyse : pour mardi 20 avril 2021 avant midi**

## Critères de correction pour le travail de synthèse et d'analyse

L'introduction présente le problème social retenu et présente la structure du travail	
Pour chacune des méthodes d'intervention : <ul style="list-style-type: none"><li>- Argumentaire sur la pertinence de la méthode en regard du problème social identifié;</li><li>- Identification, distinction et analyse de chacune des étapes;</li><li>- Compréhension des logiques sous-jacentes;</li></ul>	
Synthèse et analyse en regard de : <ul style="list-style-type: none"><li>- La pertinence d'une méthode par rapport à une autre</li><li>- La logique intégrée et de complémentarité des méthodes</li></ul>	
Conclusion	
Qualité du français	
Les règles de présentation du travail et de la bibliographie sont respectées : <ul style="list-style-type: none"><li>• En tête avec votre nom, prénom et code permanent</li><li>• Texte à interligne 1,5</li><li>• Caractères de police <i>Arial ou Times New Roman 12</i>.</li><li>• Présence d'une bibliographie complète. Consulter le site de la bibliothèque pour les règles : <a href="http://www.guidemt.uqam.ca/citer/regles-par-type-ressource">http://www.guidemt.uqam.ca/citer/regles-par-type-ressource</a></li><li>• Page 8 ½ x 11</li><li>• <b><u>Dépôt des travaux via la plateforme Moodle. Aucune remise par courriel.</u></b></li></ul>	
<b>TOTAL</b>	/45

➤ **Journal de bord en lien avec les activités dirigées (25%)**

La participation aux activités dirigées durant le cours (à distance, en mode synchrone) est nécessaire pour acquérir les connaissances/compétences. À cette fin, 25 % est alloué pour la tenue d'un journal de bord dans lequel l'étudiantE collige, au fur et à mesure, des réflexions qui émanent des échanges durant les ateliers dirigés. Ces réflexions peuvent être de l'ordre des apprentissages faits, des questionnements en regard des méthodologies et du travail social, du rôle des TS et du code de déontologie, etc.

**Date de remise du journal de bord : pour mardi 27 avril 2021 avant 17h**

**Critères d'évaluation pour le journal de bord**

15	Annotation dans le journal de bord au fur et à mesure : Le journal compte <u>une annotation pour au moins 10 séances différentes</u> . (Veuillez inscrire les dates et le thème des séances liées à l'annotation en question)
8	Pertinence des annotations en regard du contenu du cours et des thématiques des ateliers d'échanges  Originalité, intégrité et transparence de la démarche réflexive
2	Qualité du français écrit
Total /25	

**Références obligatoires**

Deslauriers, J.-P. et Turcotte, D. (dir.). (2015). *Introduction au travail social* (3e édition). Québec : Les Presses de l'Université Laval.

- Disponible en ligne (accès illimité aux étudiantEs de l'UQAM) à la bibliothèque : <https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/939688091>
- Également disponible en format papier à la Coop de l'UQAM

Site Web de la bibliothèque de l'UQAM, Info-Sphère : Citer ses sources, [http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/sciences\\_humaines/module7/citer.html](http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/sciences_humaines/module7/citer.html)

**Bibliographie sélective (d'autres références vous seront fournies en classe et sur Moodle)**

- AMPLEMAN, G., L. DENIS ET J. -Y. DESGAGNÉS (dir.) (2012) *Théorie et pratique de conscientisation au Québec*, Presses de l'Université du Québec
- BILODEAU, G, (2005) *Traité de travail social*. Paris, Éditions de l'École nationale de la santé publique.
- BOURQUE, D, Y. COMEAU, L. FAVREAU ET L. FRÉCHETTE (2007). *Organisation communautaire : Fondements, Approches et champs de pratique*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- CORBEIL, C. et coll. (1983). *L'intervention féministe, l'alternative des femmes au sexisme en thérapie*. Montréal : Saint-Martin.
- DARTIGUENAVE, J.Y et J.F GARNIER (2008). *Un savoir de référence pour le travail social*, Éditions Érès,
- DE ROBERTIS, C. (2018). *Méthodologie de l'Intervention en travail social*, Rennes : Presses de l'EHESP.
- DORVIL H. et R. MAYER (2001). *Problèmes sociaux, Tome II. Études de cas et interventions sociales*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- DORVIL H. et R. MAYER (dir.) (2001). *Problèmes sociaux, Tome I, Théories et méthodologies*. Montréal : P.U.Q.
- DORVIL H. et G. RACINE (2007). *Problèmes sociaux, Tome III. Théories et méthodologies de la recherche*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- DORVIL H. et G. RACINE (dir.) (2007). *Problèmes sociaux, Tome IV, Théories et méthodologies de l'intervention sociale*. Montréal : P.U.Q.
- DUMONT, F., S. LANGLOIS et Y. MARTIN (dir.) (1994). *Traité des problèmes sociaux*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.
- DU RANQUET, Mathilde (1991). *Les approches en service social*. Edisem et Virgot, 2<sup>e</sup> édition.
- DUVAL, M. A. FONTAINE, D. FOURNIER et J. F. RENÉ (2005). *Les organismes communautaires au Québec : pratiques et enjeux*. Gaëtan Morin éditeur.
- HARPER, É, HENRI DORVIL (dir) 2013, *Le travail social, Théorie, méthodologies et pratiques*, Presse de l'Université du Québec, 464 pages.
- LAMOUREUX, Henri (2003). *Éthique, travail social et action communautaire*. Presses de l'Université du Québec, Collection problèmes sociaux et interventions sociales.
- LAVOIE, J. et J.-PANET-RAYMOND (2014). *La pratique de l'action communautaire*. Montréal : P.U.Q.
- MAYER, R. (2002). *Évolution des pratiques en service social*. Montréal : Gaëtan Morin éditeur.
- OTERO, M. et S. ROY (dir.) (2013). *Qu'est-ce qu'un problème social aujourd'hui. Repenser la non-conformité*. Montréal : Presses de l'Université du Québec.
- RACHEDI, L. et B. TAÏBI (dir.) (2019). *L'intervention interculturelle*. Montréal : Chenelière.
- TURCOTTE, D. et J. LINDSAY (2019). *L'intervention sociale auprès des groupes*. 4<sup>e</sup> édition. Montréal : Chenelière.
- TURCOTTE, D. et DESLAURIERS, J.-P. (dir.) (2017) *Méthodologie de l'intervention sociale personnelle*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

VAN DE SANDE, A, M. A. BEAUVOLSK et K. LAROSE-HÉBERT (2018). *Le travail social : théories et pratiques*. Montréal : Chenelière.

### **Revues**

Intervention <https://revueintervention.org/Numeros-en-ligne>

Les politiques sociales <http://www.lespolitiquessociales.org/>

Nouvelles pratiques sociales <http://www.nps.uqam.ca/>

Revue canadienne de service social [http://www.caswe-acfts.ca/fr/Revue\\_canadienne\\_de\\_service\\_social\\_32.html](http://www.caswe-acfts.ca/fr/Revue_canadienne_de_service_social_32.html)

Service social <https://www.erudit.org/fr/revues/ss/#back-issues>

Reflets <https://sciencessociales.uottawa.ca/reflets/numeros>

### **Sites Web suggérés**

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Disponible en ligne à : <http://www.msss.gouv.qc.ca>

Association canadienne des écoles de service social (ACCESS). Disponible en ligne à : <http://www.cassw-access.ca/>

Association canadienne des travailleurs sociaux (ACTS). Disponible en ligne à : <http://www.casw-acts.ca/>

Fédération internationale des travailleurs sociaux. Disponible en ligne à : <https://www.ifsw.org>

Santé Canada. Disponible en ligne à : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada.html>

L'Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ). Disponible en ligne à : <http://www.otstcfq.org/>

Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire (RQIIAC). Disponible en ligne à : <http://www.rqiiac.qc.ca/>

## **PLAGIAT**

### **Règlement no 18 sur les infractions de nature académique**

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

[www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)

Étudiants ayant une déficience de type visuelle, auditive, motrice, trouble d'apprentissage, trouble du déficit de l'attention, trouble envahissant du développement et trouble de santé mentale

Les étudiants qui ont une lettre *d'Attestation des mesures d'accommodements académiques* obtenue auprès d'un conseiller de l'**Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ASESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter l'**ASESH** au 514-987-3148 ou se présenter au local J-M870 le plus tôt possible.

**Politique 16 sur le harcèlement sexuel**

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL

CANEVAS DE BASE POUR LA NOTATION LITTÉRALE (Janvier 2004)

% du résultat		100%	50%	40%	30%	25%	20%
Excellent	A+	4.3	2.15	1.72	1.29	1.07	0.86
	A	4.0	2.00	1.60	1.20	1.00	0.80
	A-	3.7	1.85	1.48	1.11	0.92	0.74
Très bien	B+	3.3	1.65	1.32	0.99	0.82	0.66
	B	3.0	1.50	1.20	0.90	0.75	0.60
	B-	2.7	1.35	1.08	0.81	0.67	0.54
Bien	C+	2.3	1.15	0.92	0.69	0.57	0.46
	C	2.0	1.00	0.80	0.60	0.50	0.40
	C-	1.7	0.85	0.68	0.51	0.42	0.34
Passable	D+	1.3	0.65	0.52	0.39	0.32	0.26
	D	1.0	0.50	0.40	0.30	0.25	0.20
Échec	E	0	0	0	0	0	0

\* \* \* \* \*

GRILLE DE CONVERSION DE NOTE NUMÉRIQUE EN NOTE LITTÉRALE (Le 27 mars 2007)

		100	50	40	30	25	20
Excellent	A+	94,0 à 100	47 à 50	38 à 40	29 et 30	24 et 25	19 et 20
	A	90,0 à 93,9	45 et 46	36 et 37	27 et 28	23	18
	A-	86,0 à 89,9	43 et 44	35	26	22	-
Très bien	B+	82,0 à 85,9	41 et 42	33 et 34	25	21	17
	B	78,0 à 81,9	39 et 40	31 et 32	24	20	16
	B-	75,0 à 77,9	38	30	23	19	15
Bien	C+	71,0 à 74,9	36 et 37	29	22	18	-
	C	68,0 à 70,9	34 et 35	27 et 28	21	17	14
	C-	65,0 à 67,9	33	26	20	-	13
Passable	D+	62,0 à 64,9	31 et 32	25	19	16	-
	D	60,0 et 61,9	30	24	18	15	12
Échec	E	59,9 et moins	29 et -	23 et -	17 et -	14 et -	11 et -

